

**938 Injector Intensive Cleaner 500 ml AB**

Date d'impression: 22.07.2021

Code du produit: 1102349

Page 1 de 17

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1. Identificateur de produit**

938 Injector Intensive Cleaner 500 ml AB

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****Utilisation de la substance/du mélange**

nettoyant

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité****Fabricant**

Société: TUNAP GmbH & Co. KG  
Rue: Bürgermeister-Seidl-Str. 2  
Lieu: D-82515 Wolfratshausen  
Téléphone: + 49 (0) 8171/1600 - 0  
e-mail: [sdb@tunap.com](mailto:sdb@tunap.com)  
Internet: [www.tunap.com](http://www.tunap.com)

Téléfax: + 49 (0) 8171/1600 - 40

**Fournisseur**

Société: TUNAP France SAS  
Rue: 1, rue Guynemer  
Lieu: F-67120 F-67120 Altorf  
Téléphone: + 33 (0) 388 68 64 94  
e-mail: [sdb@tunap.com](mailto:sdb@tunap.com)  
Internet: [www.tunap.fr](http://www.tunap.fr)

Téléfax: + 33 (0) 388 68 67 58

**1.4. Numéro d'appel d'urgence:** +33 03 88 37 37 37 (CapTv de Strassbourg)**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Catégories de danger:

Aérosol: Aerosol 1

Danger par aspiration: Asp. Tox. 1

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Dam. 1

Sensibilisation respiratoire/cutanée: Skin Sens. 1

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique: STOT SE 3

Danger pour le milieu aquatique: Aquatic Chronic 2

Mentions de danger:

Aérosol extrêmement inflammable.

Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Provoque de graves lésions des yeux.

Peut provoquer une allergie cutanée.

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**2.2. Éléments d'étiquetage****Règlement (CE) n° 1272/2008****Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette**

n-propanol

Hydrocarbures, C9-C10, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, &lt;2% aromatiques

(R)-p-mentha-1,8-diène

Hydrocarbures en C10, aromatiques, &lt;1% de naphthalène



### 938 Injector Intensive Cleaner 500 ml AB

Date d'impression: 22.07.2021

Code du produit: 1102349

Page 2 de 17

**Mention  
d'avertissement:**

Danger

**Pictogrammes:**



**Mentions de danger**

H222	Aérosol extrêmement inflammable.
H229	Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Conseils de prudence**

P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P211	Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
P251	Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
P280	Porter un équipement de protection des yeux.
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P337+P313	Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.
P304+P312	EN CAS D'INHALATION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
P410+P412	Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

**Étiquetage particulier de certains mélanges**

EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
--------	--

#### 2.3. Autres dangers

En cas de ventilation insuffisante et/ou suite à l'utilisation, formation possible de mélanges explosifs/facilement inflammables.

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.2. Mélanges



## 938 Injector Intensive Cleaner 500 ml AB

Date d'impression: 22.07.2021

Code du produit: 1102349

Page 3 de 17

## Composants dangereux

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification SGH			
64742-48-9	Hydrocarbures, C10 - C13, n-alcanes, iso-alcanes, cycliques de <2%, aromates			25 - < 50 %
	918-481-9		01-2119457273-39	
	Asp. Tox. 1; H304 EUH066			
71-23-8	n-propanol			10 - < 20 %
	200-746-9	603-003-00-0	01-2119486761-29	
	Flam. Liq. 2, Eye Dam. 1, STOT SE 3; H225 H318 H336			
1174921-73-3	Hydrocarbures, C9-C10, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, <2% aromatiques			10 - < 20 %
	927-241-2		01-2119471843-32	
	Flam. Liq. 3, STOT SE 3, Asp. Tox. 1, Aquatic Chronic 3; H226 H336 H304 H412 EUH066			
34590-94-8	(2-méthoxyméthylethoxy)propanol			5 - < 10 %
	252-104-2			
27247-96-7	2-Ethylhexyl nitrate			3 - < 5 %
	248-363-6		01-2119539586-27	
	Acute Tox. 4, Acute Tox. 4, Acute Tox. 4, Aquatic Chronic 2; H332 H312 H302 H411 EUH044 EUH066			
5989-27-5	(R)-p-mentha-1,8-diène			1 - < 3 %
	227-813-5		01-2119529223-47	
	Flam. Liq. 3, Skin Irrit. 2, Skin Sens. 1, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1; H226 H315 H317 H400 H410			
104-76-7	2-Ethylhexan-1-ol			1 - < 3 %
	203-234-3		01-2119487289-20	
	Acute Tox. 4, Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2, STOT SE 3; H332 H315 H319 H335			
64742-94-5	Hydrocarbures en C10, aromatiques, <1% de naphtalène			0,1 - < 1 %
	918-811-1		01-2119463583-34	
	STOT SE 3, Asp. Tox. 1, Aquatic Chronic 2; H336 H304 H411 EUH066			
110-91-8	morpholine			0,1 - < 1 %
	203-815-1		01-2119496057-30	
	Flam. Liq. 3, Acute Tox. 3, Acute Tox. 3, Acute Tox. 4, Skin Corr. 1B, Eye Dam. 1; H226 H331 H311 H302 H314 H318			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

## 4.1. Description des premiers secours

## Indications générales

Premiers secours: veuillez à votre autoprotection! Evacuer les personnes en lieu sûr. Si la victime est inconsciente ou si elle souffre de crampes, ne jamais lui faire ingurgiter quoi que ce soit.

## Après inhalation

Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Si des symptômes apparaissent ou en cas de doute, consulter un médecin.

**938 Injector Intensive Cleaner 500 ml AB**

Date d'impression: 22.07.2021

Code du produit: 1102349

Page 4 de 17

**Après contact avec la peau**

Se laver avec beaucoup d'eau et de savon. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Si des symptômes apparaissent ou en cas de doute, consulter un médecin.

**Après contact avec les yeux**

Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. En cas de symptômes durables, consulter un ophtalmologiste.

**Après ingestion**

NE PAS faire vomir. En cas de vomissement faire attention au risque d'étouffement. Consulter impérativement un médecin.

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Maux de tête, nausées, étourdissements, irritation de la peau fatigable,

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Traitement symptomatique. Appeler un CENTRE ANTIPOISON. Des symptômes peuvent apparaître seulement quelques heures après l'exposition.

**RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie****5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

Brouillard d'eau. Mousse. Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). Poudre d'extinction.

**Moyens d'extinction inappropriés**

Jet d'eau à grand débit

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

La combustion incomplète et gaz de thermolyse de toxicité différente peuvent se produire. Dans le cas des produits hydrocarbonés tels que CO, CO<sub>2</sub>, aldéhydes et des suies. Ceux-ci peuvent être très dangereux si elles sont inhalées en concentrations élevées ou dans des espaces clos.

**5.3. Conseils aux pompiers**

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Si possible sans risque, éloigner les récipients en bon état de la zone dangereuse. En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

**Information supplémentaire**

Risque d'un éclatement du récipient.

**RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'une protection respiratoire. Eloigner toute source d'ignition. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Utiliser un équipement de protection individuel

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Éviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution). S'assurer que toutes les eaux usées sont collectées et traitées dans une station d'épuration.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement.

**6.4. Référence à d'autres rubriques**

Maniement sûr: voir rubrique 7

Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13



### 938 Injector Intensive Cleaner 500 ml AB

Date d'impression: 22.07.2021

Code du produit: 1102349

Page 5 de 17

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### Consignes pour une manipulation sans danger

Observer le mode d'emploi.

La poussière doit être aspirée directement à l'endroit où elle se dégage. Aspirer les vapeurs/aérosols directement à l'endroit où ils se forment. Si l'aspiration locale n'est pas possible ou insuffisante, assurer dans la mesure du possible une bonne ventilation de la zone de travail.

Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.

Utiliser un équipement de protection individuel (voir rubrique 8).

En cas de ventilation insuffisante et/ou suite à l'utilisation, formation possible de mélanges explosifs/facilement inflammables.

#### Préventions des incendies et explosion

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Un échauffement provoque une élévation de la pression et génère un risque d'éclatement.

#### Information supplémentaire

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

#### Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver le récipient bien fermé. Respecter les prescriptions légales et les dispositions.

#### Conseils pour le stockage en commun

Ne pas stocker ensemble avec: Agents oxydants. Substances dangereuses pyrophores ou auto-échauffantes. Aliments pour humains et animaux.

#### Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Protéger du gel. Protéger des radiations solaires directes. À conserver au frais et au sec. Respecter les prescriptions légales et les dispositions.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune information disponible.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Valeurs limites d'exposition professionnelle

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m <sup>3</sup>	f/cm <sup>3</sup>	Catégorie	Origine
34590-94-8	(2-méthoxyméthylethoxy)-propanol	50	308		VME (8 h)	
104-76-7	2-Éthylhexan-1-ol	1	5,4		VME (8 h)	
71-23-8	Alcool n-propylique	200	500		VME (8 h)	
110-91-8	Morpholine	10	36		VME (8 h)	
		20	72		VLE (15 min)	



## 938 Injector Intensive Cleaner 500 ml AB

Date d'impression: 22.07.2021

Code du produit: 1102349

Page 6 de 17

## Valeurs de référence DNEL/DMEL

N° CAS	Désignation			
DNEL type		Voie d'exposition	Effet	Valeur
1174921-73-3	Hydrocarbures, C9-C10, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, <2% aromatiques			
Salarié DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	871 mg/m <sup>3</sup>
Salarié DNEL, à long terme		dermique	systémique	77 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	185 mg/m <sup>3</sup>
Consommateur DNEL, à long terme		dermique	systémique	46 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, à long terme		par voie orale	systémique	46 mg/kg p.c./jour
27247-96-7	2-Ethylhexyl nitrate			
Salarié DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	0,35 mg/m <sup>3</sup>
Salarié DNEL, à long terme		dermique	systémique	1 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, à long terme		dermique	systémique	0,52 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, à long terme		par voie orale	systémique	0,025 mg/kg p.c./jour
110-91-8	morpholine			
Salarié DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	91 mg/m <sup>3</sup>
Salarié DNEL, à long terme		par inhalation	local	36 mg/m <sup>3</sup>
Salarié DNEL, aigu		par inhalation	local	72 mg/m <sup>3</sup>
Salarié DNEL, à long terme		dermique	systémique	1,04 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, à long terme		par voie orale	systémique	6,3 mg/kg p.c./jour

## Valeurs de référence PNEC

N° CAS	Désignation			
Milieu environnemental				Valeur
27247-96-7	2-Ethylhexyl nitrate			
Eau douce				0,0008 mg/l
Eau de mer				0,00008 mg/l
Sédiment d'eau douce				0,00074 mg/kg
Sédiment marin				0,00074 mg/kg
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées				10 mg/l
Sol				0,000191 mg/kg
110-91-8	morpholine			
Eau douce				0,163 mg/l
Eau douce (rejets discontinus)				0,09 mg/l
Eau de mer				0,016 mg/l
Sédiment d'eau douce				1,83 mg/kg
Sédiment marin				0,183 mg/kg
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées				10 mg/l
Sol				0,269 mg/kg

## Conseils supplémentaires

a sans limitation



## 938 Injector Intensive Cleaner 500 ml AB

Date d'impression: 22.07.2021

Code du produit: 1102349

Page 7 de 17

- b Fin de l'exposition voire fin du processus
- c en cas d'exposition à long terme: après plusieurs postes superposées
- d avant la couche suivante

sang (B)  
Urine (U)

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Contrôles techniques appropriés

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale.

#### Mesures d'hygiène

Éviter l'exposition. Porter un vêtement de protection approprié. Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir!

#### Protection des yeux/du visage

Protection oculaire appropriée: Lunettes de protection hermétiques.  
DIN EN 166

#### Protection des mains

Protection cutanée préventive avec une crème de protection dermique. Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste.  
Matériau approprié: NBR (Caoutchouc nitrile) Temps de pénétration 480min  
Épaisseur du matériau des gants 0,45 mm  
EN ISO 374

#### Protection de la peau

Porter un vêtement de protection approprié. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

#### Protection respiratoire

Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'une protection respiratoire.  
Cas de dépassement des valeurs limites d'exposition professionnelle pertinente est intéressant de noter:  
Appareil de protection respiratoire approprié : Appareil filtrant combiné (DIN EN 141).  
Appareil filtrant avec filtre ou dispositif filtrant avec ventilateur de type: A  
Respecter les limites de port indiquées par le fabricant.  
Respecter les prescriptions légales et les dispositions.

#### Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Respecter les prescriptions légales et les dispositions.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:	Aérosol
Couleur:	jaune - brun
Odeur:	caractéristique

#### Testé selon la méthode

pH-Valeur (à 20 °C):	non déterminé	DIN 19268
----------------------	---------------	-----------

#### Modification d'état

Point de fusion/point de congélation:	non déterminé
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	97 °C
Point de sublimation:	non applicable
Point de ramollissement:	non applicable

**938 Injector Intensive Cleaner 500 ml AB**

Date d'impression: 22.07.2021

Code du produit: 1102349

Page 8 de 17

Point d'écoulement: non déterminé

Point d'éclair: 26 °C

Combustion entretenue: Aucune donnée disponible

**Inflammabilité**

solide: non applicable

gaz: non applicable

Limite inférieure d'explosivité: 0,5

Limite supérieure d'explosivité: 13,5

Température d'auto-inflammation: &gt; 200 °C

**Température d'inflammation spontanée**

solide: non applicable

gaz: non applicable

Température de décomposition: non déterminé

**Propriétés comburantes**

Non comburant.

Pression de vapeur: non déterminé

Densité (à 20 °C): 0,815 g/cm<sup>3</sup> DIN 51757

Hydrosolubilité: insoluble

**Solubilité dans d'autres solvants**

non déterminé

Coefficient de partage n-octanol/eau: non déterminé

Viscosité cinématique: < 20,5 mm<sup>2</sup>/s

Densité de vapeur relative: non déterminé

Taux d'évaporation: non déterminé

**9.2. Autres informations**

Teneur en corps solides: non déterminé

Les indications se rapportent à la matière active technique: Densité relative, Couleur, Odeur, Viscosité, pH.

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité****10.1. Réactivité**

Aérosol extrêmement inflammable.

**10.2. Stabilité chimique**

Le produit est stable dans des conditions normales.

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C. Un échauffement provoque une élévation de la pression et génère un risque d'éclatement.

**10.4. Conditions à éviter**

Tenir à l'écart de toute source de chaleur (p. ex. surfaces chaudes), des étincelles et des flammes directes. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

**10.5. Matières incompatibles**

Agents oxydants. Substances dangereuses pyrophores ou auto-échauffantes.

**10.6. Produits de décomposition dangereux**La combustion incomplète et gaz de thermolyse de toxicité différente peuvent se produire. Dans le cas des produits hydrocarbonés tels que CO, CO<sub>2</sub>, aldéhydes et des suies. Ceux-ci peuvent être très dangereuses si



**938 Injector Intensive Cleaner 500 ml AB**

Date d'impression: 22.07.2021

Code du produit: 1102349

Page 9 de 17

elles sont inhalées en concentrations élevées ou dans des espaces clos.

**Information supplémentaire**

Ne pas mélanger avec autres produits chimiques.

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques****11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicocinétique, métabolisme et distribution**

Pas de données disponibles pour le mélange.

**Toxicité aiguë**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.



## 938 Injector Intensive Cleaner 500 ml AB

Date d'impression: 22.07.2021

Code du produit: 1102349

Page 10 de 17

N° CAS	Substance			
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source
64742-48-9	Hydrocarbures, C10 - C13, n-alcanes, iso-alcanes, cycliques de <2%, aromates			
	orale	DL50 >8000 mg/kg	Rat	
	cutanée	DL50 >3160 mg/kg	Lapin	
	inhalation (4 h) vapeur	CL50 4951 mg/l	Rat	
71-23-8	n-propanol			
	orale	DL50 8000 mg/kg	Rat	
	cutanée	DL50 4032 mg/kg	Lapin	
	inhalation (4 h) vapeur	CL50 > 33,8 mg/l	Rat	
1174921-73-3	Hydrocarbures, C9-C10, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, <2% aromatiques			
	orale	DL50 > 15000 mg/kg	Rat	Study report (1977)
	cutanée	DL50 > 5000 mg/kg	Lapin	Study report (1993)
	inhalation (4 h) vapeur	CL50 > 4951 mg/l	Rat	
34590-94-8	(2-méthoxyméthylethoxy)propanol			
	orale	DL50 5135 mg/kg	Rat	
	cutanée	DL50 13000 mg/kg	Lapin	
	inhalation vapeur	CL50 500 mg/l	Rat	
	inhalation gaz	CL50 500 ppm	Rat	
27247-96-7	2-Ethylhexyl nitrate			
	orale	DL50 >9640 mg/kg	Rat	
	cutanée	DL50 >4820 mg/kg	Lapin	
	inhalation (4 h) vapeur	CL50 11 mg/l	Rat	
	inhalation aérosol	ATE 1,5 mg/l		
5989-27-5	(R)-p-mentha-1,8-diène			
	orale	DL50 > 2000 mg/kg	Rat	Study report (2010)
	cutanée	DL50 > 2000 mg/kg	Kaninchen	IUCLID
104-76-7	2-Ethylhexan-1-ol			
	orale	DL50 2047 mg/kg	Rat	
	cutanée	DL50 > 3000 mg/kg	Rat	
	inhalation (4 h) vapeur	CL50 11 mg/l	Rat	
	inhalation aérosol	ATE 1,5 mg/l		
64742-94-5	Hydrocarbures en C10, aromatiques, <1% de naphthalène			
	orale	DL50 >5000 mg/kg	Rat	
	cutanée	DL50 >2000 mg/kg	Lapin	
	inhalation (4 h) aérosol	CL50 > 5 mg/l	Rat	
110-91-8	morpholine			
	orale	DL50 ca. 1900 mg/kg	Rat	Study report (1967)
	cutanée	DL50 ca. 500 mg/kg	Lapin	Arch. Ind. Hyg Occup. Med. 10 61-68 (195

**938 Injector Intensive Cleaner 500 ml AB**

Date d'impression: 22.07.2021

Code du produit: 1102349

Page 11 de 17

	inhalation (4 h) vapeur	CL50	8 mg/l	Rat	
	inhalation aérosol	ATE	0,5 mg/l		
	inhalation (4 h) gaz	CL50	8000 ppm	Rat	

**Irritation et corrosivité**

Provoque de graves lésions des yeux.

Corrosion/irritation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Effets sensibilisants**

Peut provoquer une allergie cutanée. ((R)-p-mentha-1,8-diène)

**Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Aucune indication quant à la carcinogénicité pour l'homme.

Aucune indication relative à la mutagénité des gamètes sur l'homme disponible.

Aucune indication relative à la toxicité de la reproduction sur l'homme disponible.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

**Danger par aspiration**

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

**Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux**

Aucune information disponible.

**Information supplémentaire référentes à des preuves**

Le mélange est classé dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques****12.1. Toxicité**

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**938 Injector Intensive Cleaner 500 ml AB**

Date d'impression: 22.07.2021

Code du produit: 1102349

Page 12 de 17

N° CAS	Substance				
	Toxicité aquatique	Dose	[h]   [d]	Espèce	Source
64742-48-9	Hydrocarbures, C10 - C13, n-alcanes, iso-alcanes, cycliques de <2%, aromates				
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 >1000 mg/l	96 h	Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)	
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r >1000 mg/l	96 h	Scenedesmus subspicatus	
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 >1000 mg/l	48 h	Daphnia magna	
71-23-8	n-propanol				
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 4480 mg/l	96 h	Pimephales promelas	
1174921-73-3	Hydrocarbures, C9-C10, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, <2% aromatiques				
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 >1000 mg/l	96 h	Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)	
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r >1000 mg/l	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata	
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 >1000 mg/l	48 h	Daphnia magna	
	Toxicité pour les poissons	NOEC 0,182 mg/l	28 d	Oncorhynchus mykiss	CONCAWE, Brussels, Belgium (2010)
	Toxicité pour les crustacés	NOEC 0,317 mg/l	21 d	Daphnia magna	Company report (2010)
34590-94-8	(2-méthoxyméthylethoxy)propanol				
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 10000 mg/l	96 h	Pimephales promelas	
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r 969 mg/l	96 h	Pseudokirchneriella subcapitata	
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 1919 mg/l	48 h	Daphnia magna	
27247-96-7	2-Ethylhexyl nitrate				
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 2 mg/l	96 h	Danio rerio	Study report (2010)
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r > 12,6 mg/l	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata	Study report (1998)
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 > 12,6 mg/l	48 h	Daphnia magna	Study report (1998)
	Toxicité bactérielle aiguë	(> 1000 mg/l)	3 h	activated sludge of a predominantly domestic sewage	Study report (2010)
5989-27-5	(R)-p-mentha-1,8-diène				
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 0,72 mg/l	96 h	Pimephales promelas	Study report (1990)
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r 0,32 mg/l	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata	Study report (2013)
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 0,307 mg/l	48 h	Daphnia magna	Study report (2013)
	Toxicité pour les poissons	NOEC 0,37 mg/l	8 d	Pimephales promelas	Study report (2015)
	Toxicité pour les crustacés	NOEC 0,08 mg/l	21 d	Daphnia magna	Study report (2016)



### 938 Injector Intensive Cleaner 500 ml AB

Date d'impression: 22.07.2021

Code du produit: 1102349

Page 13 de 17

	Toxicité bactérielle aiguë	(209 mg/l)	3 h	activated sludge of a predominantly domestic sewage	Study report (2010)
104-76-7	2-Ethylhexan-1-ol				
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 17,1 mg/l	96 h	Leuciscus idus (aunée dorée)	
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r 11,5 mg/l	72 h	Scenedesmus subspicatus	
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 39 mg/l	48 h	Daphnia magna	
64742-94-5	Hydrocarbures en C10, aromatiques, <1% de naphthalène				
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 >1-<=10 mg/l	96 h	Tête de boule	
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r >1-<=10 mg/l	96 h	Scenedesmus subspicatus	
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 >1-<=10 mg/l	48 h	Daphnia magna	
110-91-8	morpholine				
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 380 mg/l	96 h	Oncorhynchus mykiss	Chemosphere 9: 753-762 (1980)
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r 28 mg/l	96 h	Pseudokirchneriella subcapitata	Chemosphere 9: 753-762 (1980)
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 44,5 mg/l	48 h	Daphnia magna	Study report (1997)
	Toxicité pour les algues	NOEC 10 mg/l	4 d	Desmodesmus subspicatus	
	Toxicité pour les crustacés	NOEC 5 mg/l	21 d	Daphnia magna	Study report (1997)

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

Le produit n'a pas été testé.

N° CAS	Substance			
	Méthode	Valeur	d	Source
	Évaluation			
110-91-8	morpholine			
	OECD 301E	93%	25	
	Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).			

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Le produit n'a pas été testé.

##### Coefficient de partage n-octanol/eau

N° CAS	Substance	Log Pow
71-23-8	n-propanol	0,29
27247-96-7	2-Ethylhexyl nitrate	5,24
5989-27-5	(R)-p-mentha-1,8-diène	4,38
104-76-7	2-Ethylhexan-1-ol	2,9
110-91-8	morpholine	-2,55



### 938 Injector Intensive Cleaner 500 ml AB

Date d'impression: 22.07.2021

Code du produit: 1102349

Page 14 de 17

#### FBC

N° CAS	Substance	FBC	Espèce	Source
1174921-73-3	Hydrocarbures, C9-C10, n-alcane, isoalcanes, cycliques, <2% aromatiques	144,3	calculé	Other company data (
5989-27-5	(R)-p-mentha-1,8-diène	908,5		Other company data (
110-91-8	morpholine	0	Cyprinus carpio	Review article or ha

#### 12.4. Mobilité dans le sol

Le produit n'a pas été testé.

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le produit n'a pas été testé.

#### 12.6. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

#### Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

##### Recommandations d'élimination

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

##### Code d'élimination des déchets - Produit

160504 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS SUR LA LISTE; gaz en récipients à pression et produits chimiques mis au rebut; gaz en récipients à pression (y compris les halons) contenant des substances dangereuses; déchet dangereux

##### Code d'élimination des déchets - Résidus

160504 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS SUR LA LISTE; gaz en récipients à pression et produits chimiques mis au rebut; gaz en récipients à pression (y compris les halons) contenant des substances dangereuses; déchet dangereux

##### Code d'élimination des déchets - Emballages contaminés

150104 EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES, ABSORBANTS, CHIFFONS D'ESSUYAGE, MATÉRIAUX FILTRANTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION NON SPÉCIFIÉS AILLEURS; emballages et déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages municipaux collectés séparément); emballages métalliques

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

#### Transport terrestre (ADR/RID)

<b>14.1. Numéro ONU:</b>	UN 1950
<b>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</b>	AÉROSOLS
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</b>	2
<b>14.4. Groupe d'emballage:</b>	-
Étiquettes:	2.1
Code de classement:	5F
Dispositions spéciales:	190 327 344 625
Quantité limitée (LQ):	1 L



### 938 Injector Intensive Cleaner 500 ml AB

Date d'impression: 22.07.2021

Code du produit: 1102349

Page 15 de 17

Quantité exceptée: E0  
 Catégorie de transport: 2  
 Code de restriction concernant les tunnels: D

#### Transport fluvial (ADN)

**14.1. Numéro ONU:** UN 1950  
**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:** AÉROSOLS  
**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** 2  
**14.4. Groupe d'emballage:** -  
 Étiquettes: 2.1  
 Code de classement: 5F  
 Dispositions spéciales: 190 327 344 625  
 Quantité limitée (LQ): 1 L  
 Quantité exceptée: E0

#### Transport maritime (IMDG)

**14.1. Numéro ONU:** UN 1950  
**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:** AEROSOLS (2-Ethylhexyl nitrate)  
**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** 2.1  
**14.4. Groupe d'emballage:** -  
 Étiquettes: 2.1  
 Marine polluant: yes  
 Dispositions spéciales: 63, 190, 277, 327, 344, 381,959  
 Quantité limitée (LQ): 1000 mL  
 Quantité exceptée: E0  
 EmS: F-D, S-U

#### Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

**14.1. Numéro ONU:** UN 1950  
**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:** AEROSOLS, inflammable  
**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** 2.1  
**14.4. Groupe d'emballage:** -  
 Étiquettes: 2.1  
 Dispositions spéciales: A145 A167 A802  
 Quantité limitée (LQ) (avion de ligne): 30 kg G  
 Passager LQ: Y203  
 Quantité exceptée: E0  
 IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne): 203  
 IATA-Quantité maximale (avion de ligne): 75 kg  
 IATA-Instructions de conditionnement (cargo): 203  
 IATA-Quantité maximale (cargo): 150 kg

#### 14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: Oui  
 Matières dangereuses: 2-ethylhexyl nitrate



### 938 Injector Intensive Cleaner 500 ml AB

Date d'impression: 22.07.2021

Code du produit: 1102349

Page 16 de 17

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune information disponible.

#### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

non applicable

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

##### Informations réglementaires UE

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3, Inscription 28

2010/75/UE (COV): Aucune information disponible.

2004/42/CE (COV): Aucune information disponible.

##### Information supplémentaire

Fiche de données de sécurité conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Directive aérosol (75/324/CEE)

##### Législation nationale

Classe risque aquatique (D): 2 - présente un danger pour l'eau

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

### RUBRIQUE 16: Autres informations

#### Modifications

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 2.

#### Abréviations et acronymes

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route (European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer (Regulations Concerning the International Transport of Dangerous Goods by Rail)

IATA: International Air Transport Association

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

DNEL/DMEL: Derived No Effect Level / Derived Minimal Effect Level

WEL (UK): Workplace Exposure Limits

TWA (EC): Time-Weighted Average

ATE: Acute Toxicity Estimate

STEL (EC) Short Term Exposure Limit

CL50: Lethal Concentration

EC50: half maximal Effective Concentration

ErC50: means EC50 in terms of reduction of growth rate

#### Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H222 Aérosol extrêmement inflammable.

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.



**938 Injector Intensive Cleaner 500 ml AB**

Date d'impression: 22.07.2021

Code du produit: 1102349

Page 17 de 17

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H311	Toxique par contact cutané.
H312	Nocif par contact cutané.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H331	Toxique par inhalation.
H332	Nocif par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH044	Risque d'explosion si chauffé en ambiance confinée.
EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

**Information supplémentaire**

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

*(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*